



Villetaneuse informations

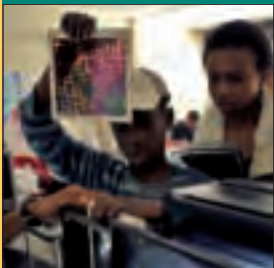
vivre ensemble



**Un espace
destiné à faire
vivre la ville**

*Carinne Juste,
Maire, dresse
les perspectives
du centre socioculturel
Clara Zetkin, une
structure au service
des villetaneusiens.*

culture



**Une création
artistique au
cœur de la ville**

*Découverte d'un
travail surprenant et
décalé partagé entre
les habitants
et les artistes
du Kolektif Alambik*

42% de la population
villetaneusienne
a moins de **25 ans**

12867 étudiants
inscrits
à Paris 13 en 2009/2010

11,9% de familles
avec
4 enfants
ou plus

14% d'élèves,
d'étudiants
et stagiaires

12520 habitants
au dernier
recensement de 2007

**Qui
sommes
nous ?**

Une
majorité
d'employés

BATIMENT

courants forts & courants faibles
 Industriel, tertiaire, pavillons et logements
 Chauffage électrique
 Protections intrusion et incendie
 Réseaux téléphonique et informatique

**ECLAIRAGE PUBLIC
 & SIGNALISATION TRICOLEURE**

Entretien et maintenance
 Travaux neufs
 Illuminations



5, rue Gaspard Monge - Z.I. 93430 Villetaneuse - Tél : 01 49 71 30 80
 Fax : 01 49 71 30 90 - E-mail : directionpaillard@forclum.eiffage.fr

H2M CLEAN & ECOLO

Lavage auto sans eau à domicile

Lavage manuel (lavage,ustrage des parties peintes, en plastique, vitres et jantes)

Un lavage qui respecte l'environnement

Technologie sans eau / écologie et économie



- Consommation d'eau H2M clean et écoLo pour 1 lavage : 0 l
- Consommation d'eau lavage haute pression : 150 l
- Consommation d'eau lavage traditionnel à la main : 200 l

**Un lavage pratique et de qualité sur rendez-vous
 A partir de 20 €**



☎ : 06 80 14 41 58 - www.h2mcleanetecolo.fr

Agence pour tout type de nettoyage et de maintenance spécialisée dans l'entretien et l'entretien



R o u g n o n

- Génie Climatique
- Multiservice
- Multitechnique

climatisation
 chauffage
 électricité
 grandes cuisines
 couverture
 plomberie
 fontainerie
 multitechnique
 multiservice
 travaux
 maintenance
 télésurveillance
 dépannage 24h/24



nos entreprises

- ➔ Rougnon
- ➔ Ravier Ruffin
- ➔ Disdero
- ➔ Ecomélec
- ➔ EGEIM
- ➔ Bergamashi
- ➔ Landy-Clim-Froid
- ➔ CPCG

Installer et Préserver l'excellence



16 bis, rue Grange-Dame-Rose - Z.I. de Vélizy - B.P. 89 - 78143 Vélizy Cedex

Tél. : 01 34 63 10 00 - Fax : 01 39 46 53 40

E.mail : Contact@rougnon.fr - Site Internet : www.rougnon.fr

AU SOMMAIRE

4 Qui sommes nous ?



© Photo : Erwann Quéré

La municipalité a souhaité mener une étude pointue sur la population villetaneusienne afin d'adapter au mieux les services à ses besoins dans le respect des orientations du contrat communal.

14 Le cœur de la ville pour inspiration



© Illustration : Erwann Quéré

D'avril à octobre, des villetaneusiens ont pu se confronter à la création artistique autour de l'image. Un travail surprenant et décalé au coeur de la ville.

actualité

8 Rentrée 2010 : des conditions durables d'enseignement souhaitées !



© Photo : Saddy Derradji

Le conseil municipal, sur proposition du maire, a voté à la majorité un vœu demandant l'amélioration des conditions d'enseignement des enfants dans nos écoles.

10 Centre socioculturel Clara Zetkin : «une dynamique bien lancée»



© Photo : Agnès Juhan

Un peu plus de six mois après l'ouverture du CSC Clara Zetkin, madame le Maire, Carinne Juste estime que la dynamique est bien lancée et dresse les perspectives d'une structure au service des villetaneusiens.

20

Le défilé des brouettes



© Photo : Saddy Derradji

Au fil des jours

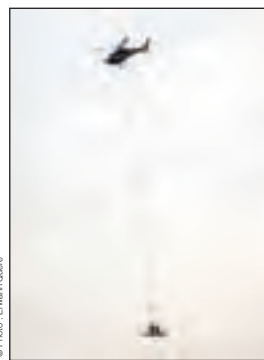
16 En bref !

- Agenda 21 : des ateliers sur le développement durable proposés aux habitants.
- Réunion publique sur le TramY et sur le projet d'Etablissement Résidentiel pour Personnes Agées (EHPAD).

21 Expression

Expression des groupes du Conseil municipal

18 Des «dignards» dans le ciel de Villetaneuse



© Photo : Erwann Quéré

Pourquoi le ciel de Villetaneuse a vrombi le 29 septembre 2010 ?

19 CinéBanlieue



© Agnès Juhan

Plus de 30 films seront projetés à Villetaneuse, Saint-Denis, Bobigny et Paris lors de la cinquième édition du festival CinéBanlieue.

26 pratique

- ⊙ Permanences des services municipaux.
- ⊙ État civil.
- ⊙ Urgences

Accueil des nouveaux habitants : le bulletin d'inscription...



© Illustration : Erwann Quéré

12 L'AGENDA

Les rendez-vous d'octobre à décembre

Villetaneuse Informations n° 79 - Hôtel de ville, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, BP 59, 93430 Villetaneuse - Tél. : 01 49 40 76 00.

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré

Rédaction : Claire Noury-Diarra, Samuel Lehoux, David Pichevin et Erwann Quéré.

Photographies : Saddy Derradji, Alain Le Bacquer, Erwann Quéré, DR.

Création maquette : Stéphane Pariyski • Réalisation maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré.

Impression et photogravure : Imprimé sur papier recyclé - INN-ETC (02 35 95 01 10) • Régie publicitaire : Médias et publicité (01 49 46 29 46)

Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 500 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 282-058X.





La pérennité du logement social menacée

Jeudi 14 octobre, le débat organisé en mairie sur l'avenir du logement social a permis de riches échanges entre les intervenants et les Villetaneusiens inquiets, à juste titre, de la situation réservée au logement social.

Aujourd'hui en effet, en Ile de France, il manque 150000 logements et 3,5 millions de français sont mal logés, dont 1,2 en attente d'un logement social.

A Villetaneuse, il y a près de 600 demandeurs de logements par an, dont 16% de 3 ans et plus. En 2009 il n'y a pu être réalisé que 47 attributions !

Pourtant, le gouvernement multiplie les projets compromettant l'avenir du logement social.

Dans le projet de loi de finances pour 2011, le gouvernement prévoit de prélever 340 millions d'euros chaque année entre 2011 et 2013 sur les organismes HLM.

Dans le même temps, le budget de l'Etat passera de 63M€ en 2010, 500M€ en 2011 et 400M€ en 2013. En réalité, avec le prélèvement annuel de 340M€ en 2011, l'Etat ne paierait plus que 160M€ en 2011 et seulement 60M€ en 2013. Les aides à la pierre seraient donc largement payées par le logement social et ses locataires, et non plus par la solidarité nationale.

La ponction de 340M€ sur les organismes d'HLM est un véritable « hold-up ». Il est injuste de faire supporter aux locataires HLM cet effort financier.

Comment accepter que la politique nationale en faveur du logement social soit financée par la seule contribution des locataires HLM quand la nation toute entière finance le bouclier fiscal (640 M€ réservés aux 19000 foyers les plus aisés) ou les dispositifs Scellier de défiscalisation pour les multi propriétaires ! Ces mesures qui tournent le dos à une république solidaire sont injustes socialement et inefficaces économiquement. En effet, cela va affaiblir les capacités des organismes HLM à investir dans les constructions neuves et à entretenir leur patrimoine. Avec pour conséquences, des files d'attentes des demandeurs de logements sociaux qui s'allongent et des emplois dans les filières du bâtiment supprimés.

Le logement doit être libéré des contraintes de la rentabilité financière. Il est urgent d'exiger la construction d'un service public national, décentralisé chargé de mettre en place une véritable sécurité sociale du logement qui permette d'assurer le droit au logement pour tous.

Le 19 octobre 2010,

Carinne Juste

Maire

1^{ère} Vice-Présidente de Plaine Commune

Qui so

Chaque année, le recensement permet de tracer un portrait de la population française. Le recensement est une photographie sociodémographique d'une population. Et le photographe, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) récolte chaque année des informations précises auprès des habitants (démographie, emploi, habitat, catégories socioprofessionnelles...). Ces données sont comparées année après année.

La municipalité a souhaité mener une étude pointue sur la population villetaneusienne afin d'adapter au mieux les services à ses besoins dans le respect des orientations du contrat communal. Zoom sur... nous !

Portrait de Villetaneuse

Selon les derniers chiffres du recensement de 2007, la population totale de Villetaneuse est de 12520 habitants. Et avec ses 12520 habitants, Villetaneuse figure parmi les plus petites communes de l'agglomération mais aussi du département.

Entre 1968 et 1990, la population a augmenté de 51%, le village est devenu une ville. Entre 1990 et 2007, dans un contexte départemental où le nombre d'habitants diminue, à Villetaneuse, la population continue à augmenter, mais de façon plus lente avec 8,8%. La commune gagne plus

12520 habitants au dernier recensement de 2007

Qui sommes nous ?



Avec ses 12 520 habitants, Villetaneuse figure parmi les plus petites communes de l'agglomération mais aussi du département.

de 1000 habitants à cette période. Cela s'explique notamment par un taux important de natalité mais aussi, une augmentation du nombre de logements.

Si l'on observe les catégories socio-professionnelles des villetaneusiens, on constate une majorité d'employés (41%), suivis par 32 % d'ouvriers, puis 18% de professions intermédiaires. La moyenne nationale étant de 24% d'ouvriers, 29% d'employés et 24% de professions intermédiaires.

Une majorité d'employés

16% de la population active travaille à Villetaneuse.

Le taux de chômage parmi la population villetaneusienne est 21,2% en 2007 (8,8% au niveau national). Le

chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes, 24,5% pour les femmes et 17,9% pour les hommes. Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans est particulièrement fort : 36,1%

L'analyse des revenus montre que 10% de ménages ont moins de 281 euros par mois par personne adultes, tandis que 10% des ménages ont des revenus de plus de 1 933 euros par mois et par personne adulte. 54% des ménages sont imposés (72% en Ile de France).



Une ville jeune : 42% de la population villetaneusienne a moins de 25 ans, cette proportion est de 31% au niveau national.

L'habitat de Villetaneuse se caractérise par 70% de logements individuels.

Une ville jeune

A l'image du département, dont la population est la plus jeune de France, Villetaneuse est une des communes parmi les plus jeunes. En effet, 42% de la population villetaneusienne a moins de 25 ans, cette proportion est de 31% au niveau national.

Les jeunes de 18 à 25 ans représentent 13% de la population, tandis que les adolescents et les préadolescents représentent 11%. Les tranches d'âge relatives à la petite enfance et à l'enfance représentent également une part importante de la population municipale : 19% des 0 à 10 ans.

La commune de Villetaneuse compte 14,3% d'élèves, d'étudiants et de sta-

14% d'élèves,
d'étudiants
et stagiaires

giaires dans la population de 15 à 64 ans. L'analyse du niveau de formation à Villetaneuse montre que la commune est soumise à un double mouvement : augmentation des personnes de plus en plus diplômées et augmentation des personnes sans diplôme qualifiant. Dans la tranche d'âge des 15-24 ans, 54% sont encore élèves, étudiants et stagiaires.

Les données montrent que les jeunes femmes sont beaucoup plus diplômées que les jeunes hommes : 34% des jeunes femmes de niveau BAC et BAC+2 ou plus, contre seulement 18% pour les jeunes hommes.

La proportion des jeunes hommes sans diplôme qualifiant est de 62%, contre 41% pour les jeunes filles.

Les données montrent que 70% des jeunes villetaneusiens de 0 à 24 ans sont des jeunes Français de naissances et que 30% des autres jeunes sont des Français par acquisition (9%) et des étrangers (21%).

Petites et grandes familles

75% des enfants de tous les âges (les 25 ans et plus compris) de Villetaneuse vivent dans une famille composée de deux parents ; les autres appartiennent à une famille monoparentale. Parmi ces familles monoparentales, 17% ont 4 enfants et plus.

Au sein de l'ensemble des familles avec enfants, Villetaneuse possède également une forte proportion de familles de quatre enfants et plus (11.9%). Cette forte présence de familles de 4 enfants et plus est à rapprocher du fort taux de natalité de la commune mais aussi du nombre important de grands logements sur la ville.

11,9% de familles
avec
4 enfants
ou plus

42% de la population
villetaneusienne
a moins de **25 ans**



de logements collectifs et 29%



En 2009/2010, il y avait 12867 étudiants inscrits à l'Université Paris 13, sur le campus de Villetaneuse. 252 de ces étudiants sont des Villetaneusiens.

Logement solidaire

L'habitat de Villetaneuse se caractérise par 70% de logements collectifs et 29% de logements individuels. L'histoire de Villetaneuse est étroitement liée à celle du logement social et la prédominance de logements sociaux est un choix assumé des élus villetaneusiens de longue date. D'un mode de calcul à l'autre, on compte 50,7% de logements sociaux selon l'Insee et 60% selon la DDE (chiffres 2006). Les chiffres fournis par la DDE étant les plus proches de la réalité du bâti.

70%
de logements collectifs dont
50,7%
de logements sociaux

Depuis 1999, le nombre de propriétaires augmente de 45% (+383 résidences principales ou ménages), ainsi que le nombre de locataires du parc locatif privé (+43% ou 167 résidences principales). En 2006, le nom-

bre de logements vides est divisé par trois par rapport 1999.

Villetaneuse est marquée par la présence importante de grands logements (13,3% ont 5 pièces et plus). Le parc de logement est en très bon état car très peu de logements ont été construits avant 1945.

Une ville cosmopolite

Villetaneuse est une commune cosmopolite : 26% de la population est étrangère selon le recensement 2006. Parmi cette population venant d'autres pays : 62% sont de nationalités d'Afrique et 18% d'étrangers sont européens.

La population étrangère et celle des français par acquisition est plus jeune que celle des Français de naissance, avec une proportion plus importante de familles nombreuses, plus touchées par le chômage,

26%
de la population est étrangère

12867 étudiants inscrits à Paris 13 en 2009/2010

surtout quand il s'agit des femmes.

L'analyse de l'offre de formation du territoire montre qu'à Villetaneuse, il y a 12 867 étudiants inscrits à Paris 13 en 2009/2010 sur le campus de Villetaneuse ; 252 de ces étudiants habitent à Villetaneuse, dont 118 habitent chez les parents (et peuvent donc être considérés comme des Villetaneusiens). La majorité des étudiants viennent de Seine-Saint-Denis (34%), du Val d'Oise (23%) et de Paris (11%).

45% des emplois de Villetaneuse relèvent du secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. La présence de l'Université ou d'autres établissements de service public influence ces statistiques. La plupart des entreprises villetaneusiennes sont de petite taille (54,7% des entreprises n'ont pas de salariés et 33,6% des établissements comportent de 1 à 9 salariés), ainsi que dans d'autres territoires. ■

CND

Photos : Erwann Quéré

enseignement

Ecoles : la municipalité souhaite de meilleures conditions d'enseignement

Lors du dernier conseil municipal du 23 septembre, sur proposition du maire, les élus ont voté à la majorité (par 27 voix pour et 3 membres du conseil n'ont pas pris part au vote) un vœu demandant l'amélioration des conditions d'enseignement des enfants dans nos écoles. L'année dernière avait déjà été marquée par un mécontentement des parents contre le non remplacement des enseignants absents. Un débat avait eu lieu en mairie permettant une mobilisation de tous : parents, enseignants et municipalité.



Près de 1700 enfants ont fait leur rentrée à Villeteuseuse cette année.

La rentrée scolaire 2010-2011 est marquée par une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement. En effet, le Ministère de l'Education Nationale va supprimer cette année encore, 16 000 postes. Au total, ce sont donc, 65 000 postes qui auront été supprimés dans l'Education Nationale entre 2007 et

2011. Conséquences des suppressions de postes ? Des professeurs stagiaires ont été affectés directement sur le terrain, dont deux sur notre commune. Il faut de plus préciser que ceux-ci ne resteraient pas en poste sur l'année mais seraient remplacés par de nouveaux stagiaires en cours d'année... Et pour que chaque classe ait un enseignant, l'inspec-

tion académique a dû prendre sur le quota des remplaçants.

Etre enseignant : un métier

Ainsi, sur la circonscription, qui déjà avait vu son quota de remplaçants diminuer de 4 postes (17 au lieu de 21 l'année dernière), ceux-ci ont d'ores-et-déjà été affectés dans les écoles pour assurer

la rentrée. Ce qui signifie qu'il n'y a plus de personnels pour assurer les remplacements des congés maladie et maternité. L'inspection aurait alors recours à des vacataires étudiants. Être enseignant ne serait-il donc pas un métier ? En effet, le Ministère a également décidé la suppression des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (I.U.F.M.).

L'accompagnement éducatif en question

Autre victime de la réduction des moyens affectés à l'école : l'accompagnement éducatif. L'année dernière, il a été mis en place avec de grandes difficultés. Cette année cette disposition, sur laquelle s'était engagé le Ministre de l'éducation, qui devait être mise en place « au plus tard le 1er octobre 2008 » et proposée « à tous les élèves volontaires du cours préparatoire au cours moyen 2ème année... quatre jours par semaine, tout au long de l'année... » est réduite à son minimum. Seuls sont concernés les élèves des CE2 et CM1, et ce pas tous les soirs ! L'Education Nationale n'a ni consulté, ni même informé par écrit la Ville de cette restriction.

Afin de ne pas pénaliser plus encore les familles, la Municipalité a décidé de remettre en place les études du soir sur l'ensemble des écoles. Un choix qui n'est pas sans conséquences financières pour la commune et les familles. Une nouvelle fois, c'est à la ville et aux familles de supporter les désengagements de l'Etat.

Suite au vote du Conseil municipal, la municipalité a demandé au Ministre de l'Education Nationale et à l'Inspection d'Académie de fournir les moyens nécessaires à sa mission d'éducation de qualité pour tous. ■

CND

Photo : Saddri Derradji

Le chiffres de la rentrée

Lors de cette rentrée, à Villetaneuse, 662 enfants ont rejoint les bancs de la maternelle et 1038 enfants ceux des cours élémentaires. De façon à permettre l'accueil des enfants nés en 2007, une classe supplémentaire a été aménagée à l'école maternelle Jacqueline Quatremaire. Près de 50 agents municipaux travaillent au quotidien dans les écoles pour assurer la restauration et l'entretien. ■

Les nouveaux principaux de Vilar et d'Aubrac

François Sourati a pris cette année la direction du collège Jean Vilar, aux côtés de Mme Saliha Sekkai, principale adjointe. Le collège Lucie Aubrac accueille également depuis la rentrée un nouveau principal, en la personne de Gérard Chané, qui rejoint Dominique Longuet, au poste d'adjoint depuis 5 ans. Interviews de ces deux nouveaux venus.

François Sourati, principal du collège Jean Vilar



Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai enseigné dans le primaire, le secondaire, et à l'université, en particulier les sciences sociales. J'ai ensuite été proviseur adjoint dans un lycée à Rosny-sous-Bois, avant d'occuper cette même fonction, l'année dernière, au collège Gabriel Péri à Bezons. Cette année, j'ai fait le choix de travailler dans un établissement classé en zone d'éducation prioritaire.

Quelles sont vos premières impressions sur votre nouvel établissement ?

J'ai découvert des professeurs motivés, des élèves très prometteurs, avec un potentiel de développement très important. J'ai pu lire en arrivant ici un beau message écrit dans la cour : « différence = richesse ». Cet établissement reflète une grande diversité, propre au tissu social de Villetaneuse. Une richesse que l'on retrouve dans l'équipe pédagogique et le personnel.

Quelles sont les grandes lignes de votre projet éducatif et pédagogique ?

Depuis la rentrée, nous travaillons collectivement à faire émerger un projet d'établissement, dans le respect des axes « réussite, équité et solidarité », définis par

l'académie. Ce projet tiendra compte des spécificités de l'établissement et de la ville, et des avis de toute la communauté éducative, y compris les familles.

Avez vous un message à adresser aux parents et aux élèves du collège Jean Vilar ?

Tout le monde doit travailler ensemble pour la réussite des élèves, du côté du collège comme du côté des parents. Il faut savoir que les enseignants ont beaucoup d'idées et d'envies. Cet établissement regorge de projets, comme l'initiative réalisée l'an dernier « X=Y », autour des rapports hommes-femmes et de l'égalité filles-garçons. C'est une vraie chance pour les élèves.

Gérard Chané, principal du collège Lucie Aubrac



Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai été professeur d'éducation physique pendant 25 ans en Lorraine. Personnel de direction depuis 5 ans, j'exerçais l'année dernière dans un lycée à Saint-Dié des Vosges, la patrie de Jules Ferry, fondateur de l'école ouverte à tous. J'arrive avec bonheur en Seine-Saint-Denis, dans un collège « Réseau Ambition Réussite » (RAR), où ce principe républicain s'applique fort bien.

Quelles sont vos premières impressions sur votre nouvel établissement ?

Je suis arrivé dans un établissement qui fonctionne. Les personnels et enseignants manifestent tous un intérêt pour les élèves. Je vois des jeunes qui se mettent au travail. Venant d'une autre académie, je sais qu'on peut avoir tendance à stigmatiser l'école en Seine-Saint-Denis. Mais ce département est l'avenir de notre France : j'ai trouvé ici de nombreux exemples, que ce soit chez les adultes ou les élèves.

Quelles sont les grandes lignes de votre projet éducatif et pédagogique ?

Nous allons élaborer cette année un nouveau contrat dans le cadre du « Réseau Ambition Réussite » qui va nous permettre d'accompagner au mieux les élèves, dans ce passage, parfois difficile, du primaire au secondaire, et dans la voie de la réussite. Différents projets vont se mettre en place, comme l'aide aux devoirs, les programmes personnalisés, la semaine citoyenne et la réalisation d'un journal.

Avez vous un message à adresser aux parents et aux élèves du collège Jean Vilar ?

On ne réussira pas seul. Les élèves doivent fournir des efforts en termes de méthodologie, de concentration et de respect. Les parents peuvent nous aider, en regardant le carnet de correspondance, en maintenant un dialogue avec nous, en faisant en sorte que leurs enfants ne s'échappent pas vers quelques addictions, comme les ordinateurs. ■

Propos et photos recueillis par Samuel Lehoux

« Un espace destiné à faire vivre la ville »

Un peu plus de six mois après l'ouverture du Centre socioculturel Clara Zetkin, madame le Maire, Carinne Juste estime que la dynamique est bien lancée et dresse les perspectives d'une structure au service des villetaneusiens.



Le 15 juin, Carinne Juste, le Maire, inaugure le centre socioculturel Clara Zetkin en compagnie du premier maire-adjoint Jean-Michel Milliez et d'Edouard de Pengilly, le président de DCF.

Pourquoi la ville a souhaité ouvrir un centre socioculturel ?

Carinne Juste : Alors que les collectivités locales sont soumises à des contraintes budgétaires, le choix de créer un tel espace n'est pas anodin. Ce projet est animé d'une forte volonté émancipatrice envers les villetaneusiens. Au-delà de ce que la ville propose au sein de ses services municipaux, nous souhaitons ouvrir un lieu qui soit réellement à la disposition des habitants et des associations de la ville, afin qu'ils puissent, appuyés par des professionnels, mettre en oeuvre des in-

itiatives régulières, comme de l'aide aux devoirs, ou ponctuelles, comme des manifestations travaillées sur l'année. L'idée est d'encourager la participation des habitants : faire en sorte qu'ils soient acteurs et ainsi améliorer leur quotidien. L'objectif est aussi d'améliorer le lien social sur la ville en favorisant le vivre ensemble et les rencontres, en particulier entre les générations. L'activité associative, qui a un rôle très important à jouer dans la transmission, est ainsi placée au coeur du Centre. Cofinancé par la Caisse d'allocations familiales du départe-

ment et la Ville, cet espace a été pensé en conformité avec la charte des centres sociaux qui met en avant des valeurs de solidarité, de démocratie, de dignité humaine, d'ouverture à tous. Avec un élément en plus pour celui de Villetaneuse, puisque nous avons dédié ce lieu aux femmes en le nommant « Clara Zetkin ».

Où en est-on après un peu plus de six mois de fonctionnement ?

Carinne Juste : Je pense qu'on a gagné le pari de la reconnaissance : le Centre est connu et reconnu, comme le prouve la bonne fréquentation.

Maintenant que les habitants commencent à formuler des demandes, connaissent les potentialités du lieu, ils doivent désormais en faire pleinement le leur, et proposer des initiatives. Il y a eu cette proposition d'associations de la ville de faire un travail autour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Plus récemment, des jeunes de Victor Hugo et de Grandcoing souhaitaient élaborer un espace qui puisse répondre à leurs attentes. Ils sont venus solliciter le Centre, et l'équipe professionnelle les aide dans leur démarche, tout en les responsabilisant. Le Centre peut également donner de l'impulsion à des thématiques, comme la projection-débat organisée autour de la commémoration du massacre des Algériens, le 17 octobre 1961. Il s'agit de s'inscrire, avec les habitants, dans un travail de fond, à plus long terme, dans la perspective du 50ème anniversaire de cette

date, l'année prochaine, et ainsi contribuer à rapprocher les générations, et faire en sorte que les jeunes prennent conscience de ce que c'est que l'engagement, à travers l'histoire de leurs parents et grands-parents.

À plus long terme, dans quelle perspective s'inscrit ce centre ?

Carinne Juste : Validé par la Caf, qui assure une partie du financement, le projet du Centre de Villetaneuse a quelques années devant lui pour se développer. Les débuts sont prometteurs, mais ce mouvement doit s'élargir. Toute initiative est la bienvenue. Toute association peut trouver au sein du Centre les moyens de se développer. Derrière, la ville met les moyens, avec des professionnels qui aident, des vacations de spécialistes pour la conduite de projets, et peut mettre à contribution les différents services de la ville. L'objectif

est aussi de développer une relation basée sur la solidarité et sur les multiples richesses dont le territoire regorge. Il est possible par exemple de mettre à la disposition des habitants des savoir-faire particuliers. Ces formes de richesses humaines, non basées sur le statut social ou sur ce que l'on a dans son portefeuille, peuvent permettre de construire des formes de réponses aux habitants. Enfin, le Centre peut être un lieu où l'on pose des problèmes, où l'on exprime des volontés de changement, dans le but d'élaborer des projets communs et concrets sur le territoire. Il doit permettre une prise en main collective des réalités et impulser des changements dans nos vies. ■

**Propos recueillis
par Samuel Lehoux
Photo : Agnès Janin**

Qui était Clara Zetkin ?

Le centre socioculturel porte le nom de Clara Zetkin (Widerau (Saxe) 1857 - Moscou 1933) en l'honneur de cette militante pour le droit de vote des femmes, l'égalité professionnelle et sociale entre les sexes. Celle-ci a fondé la Journée internationale de la femme, le 8 mars. Pacifiste, engagée contre la première Guerre mondiale, elle s'est aussi élevée contre la montée des fascismes des années 30. Ce centre a été inauguré le 15 juin dernier.

L'actualité du centre socioculturel Clara Zetkin

Théâtre

- Théâtre pour adultes, animé par l'atelier des Caméléons
- Mardi 19h - 21h
- Théâtre pour enfants, animé par la compagnie Mystère Bouffe
- Mercredi 10h30 - 12h30

Danses du monde

- Danse Afro-caraibéenne, avec l'association HSI
- Samedi 14h00-16h00
- Danse Berbère
- Mercredi jeunes filles et garçons 14h30-16h00
- adultes 16h00 - 17h30

Ateliers multimédia

- Accès libre

Mardi, jeudi, vendredi, samedi (créneaux disponibles au centre)

- Jeux en réseau
- Mercredi 14h00 - 16h00
- Vendredi 17h00 - 19h00

- Bureautique
- 6/12 ans, mercredi 16h00 - 18h00
- Samedi 13h00 - 15h00

- Entraînement enregistrement voix / musique assistée par ordinateur
- Mardi 18h00 - 21h00
- Samedi 11h00 - 13h00

Cours d'arabe

- Association Enfance et



Familles des deux rives

Samedi 10h-12h / 13h-15h pour les primaires

15h-17h collégiens.

Cours d'alphabétisation SFMAD

Mardi et jeudi 18h30-20h

Ateliers d'écriture

- Association HSI
- Mardi soir 19h-21h (pratique de l'écriture conseillé)

Lieu d'accueil parents enfants - PMI

Mardi 14h-16h

Rencontres avec les habitants

- Associations, jeunes, moins jeunes, tout le monde est invité à discuter, proposer des projets.
- Premier jeudi de chaque mois à 19h

Jardin maraîcher

L'association étudiante «Epices» (Emancipation politique initiatives culturelles et sociales) de l'université Paris 13 a investi le patio du centre pour cultiver un jardin maraîcher collectif, entretenu par les militants de l'association, l'équipe du centre, des jeunes enfants et adolescents (photo ci-dessus).

Enfance Centres de loisirs



Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires. Au programme : activités manuelles, jeux éducatifs, expression artistique... Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au centre de loisirs pour les vacances, n'oubliez pas de l'inscrire auprès du service enfance en mairie.

Renseignements
au 01 49 40 76 07
www.mairie-villetaneuse.fr



Les loisirs ados

Pour les jeunes à partir de 12 ans, le service Jeunesse propose de nombreuses activités durant toutes les vacances : sport, culture, sorties...

Pendant les vacances d'automne, entre autres : découverte des sculptures de Murakami à Versailles, des percussions afro-caribéennes, le Salon du Chocolat... Bref, le plein de gourmandises !

Pour tout renseignement, contacter le 01 49 40 16 31

L'AGENDA

à décembre

Cirque à tous les étages



*Ateliers « cirque »
pour les enfants et les ados*

A l'Académie Fratellini les 25, 26 et 27 octobre

de 10h à 12h : pour les enfants (6 – 11ans)

et de 14h30 à 16h30 : pour les jeunes à partir de 12 ans

*Spectacle « Contes cirque »
par la compagnie 13^e quai
et l'Académie Fratellini*

au gymnase Paul-Langevin

mercredi 15 décembre à 10h 30 et 14h30

Entrée gratuite sur réservation auprès du service culturel 01 49 40 76 04

Au programme côté seniors

d'octobre à Villetaneuse

« Vogue » Villetaneuse et son Café musical



*vendredi
26 novembre
à 19 heures*

**au centre
socioculturel
Clara Zetkin**

**Renseignement
au service culturel
01 49 40 76 04**

Jazz en médiathèque

samedi 4 décembre à 15 heures

Médiathèque Renaudie, rue Roger-Salengro

Renseignement service culturel 01 49 40 76 04

Soirée « Kolektif Alambik »



samedi 4 décembre

**Rendez-vous rue Paul-Langevin
début des projections à 17h et concert à 19h**

Renseignement service culturel 01 49 40 76 04



Mercredi 27 octobre Tournoi de Belote et goûter

- à partir de 14 heures
- Nombre de places : 24, soit 6 tables de 4
- Participation : 5,43 euros

Jeudi 4 novembre Loto goûter

- à partir de 14 heures
- Nombre de places : 50
- Participation : 5,43 euros

Jeudi 18 novembre Le Beaujolais nouveau est arrivé !

- à partir de 12h15
- Nombre de places : 80
- Participation : 9,01 euros

Courant novembre Au Théâtre Fontaine : « Thé à la menthe ou t'es citron ? »

- Départ à 19h15
- Nombre de places : 29
- Participation : 43,50 euros

Mercredi 1^{er} décembre Loto goûter

- à partir de 14 heures
- Nombre de places : 50
- Participation : 5,43 euros

Lundi 13 décembre Enregistrement d'une émission de TV avec « De l'autre côté du Petit Ecran »

- Départ à 9h30
- Nombre de places : 29
- Participation : 37 euros

Mercredi 15 décembre Goûter de Noël dansant offert par la Municipalité à l'école Anne-Frank

jeudi 16 décembre Marché de Noël à Paris

- Départ à 13 heures
- Nombre de places : 29
- Participation : 6,22 euros

Les services pour les retraités :
aide ménagère, portage des repas, dossier Allocation
Dépendance Autonomie (APA) vous accueillent : 5, rue
du 19 mars 1962. Les bureaux sont ouverts du lundi au
vendredi de 10h à 17h30.
**Tél. : 01 49 46 10 93
ou 01 49 46 10 91.**

Toutes les informations sur les activités sont
disponibles dans le programme du lieu d'accueil,
de service et d'animations. Si vous ne le recevez
pas, vous pouvez téléphoner au :

01 49 46 10 93

Rencontres

entre les habitants et

Le temps de quatre sessions artistiques, étalées entre les mois d'avril et d'octobre, des villetaneusiens ont pu se confronter à la création artistique autour de l'image. Un travail surprenant et décalé au coeur de la ville.

Le Kolektif Alambik est un regroupement de créateurs reconnu sur la scène artistique, passé maître dans l'art de projeter sur des façades de bâtiments en tout genre des images monumentales, fruits de leurs oeuvres, souvent réalisées avec des jeunes initiés (voir blog du collectif sur internet). Leur prochaine prouesse technique et artistique se fera à Villetaneuse, le 4 décembre prochain, avec des projections sur plusieurs immeubles du quartier Paul Langevin, à partir de créations réalisées par des habitants de la ville. Cet événement clôturera un travail débuté en avril dernier avec les villetaneusiens qui auront eu l'audace de participer aux ateliers encadrés par le collectif, et de se frotter à un type de création artistique plutôt inédit.

Caméra 16mm et photo argentique !

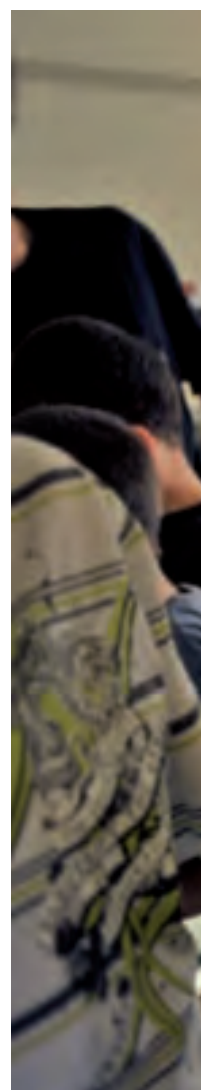
Mis en place dans le cadre d'un projet culturel d'accompagnement de la rénovation urbaine, quatre ateliers ont été planifiés. Axés sur le thème de l'histoire, passée et présente, de la ville, ces ateliers de réalisation de films, de grandes images ou de photographies, étaient ouverts à tous les villetaneusiens volontaires. Ces sessions ont été l'occasion pour les participants, adolescents et jeunes adultes de l'ensemble du territoire de Villetaneuse, de profiter des savoir-faire artistiques et techniques du collectif, et du matériel mis à disposition des habitants, allant de la caméra 16 mm, à l'appareil photo réflex argentique. A l'appui de cette logistique de professionnel, les artistes ont accompagné les participants dans leurs créations visuelles et cinématographiques, exprimant les regards que chacun pouvait porter sur sa ville et son quartier.

La première session artistique s'est tenue en avril, dans la cité Allende. Encadré par Fabrice Guibout et Olivier Farcy, cofondateurs du collectif, l'atelier avait pour objectif de créer des grandes images sur des diapositives de 18 cm. Plusieurs enfants et jeunes du quartier et des cités voisines se sont ainsi initiés aux techniques de peinture sur vitrail, à partir ou non de fonds pré-imprimés, et ont chacun raconté leur histoire, imaginaire et imaginée, du quartier. « Certains ont peint sur des fonds pré-imprimés, comme des arbres », se souvient Julien, jeune résident d'Allende, qui a lui, choisi d'écrire le mot « camarade » en associant des nuances de rouge, pour « souligner le fait que la mairie est communiste depuis longtemps ». Cet étudiant de 21 ans a apprécié pratiquer cette « forme artistique inhabituelle », tout à fait éloignée des expressions classiques de l'art. Avec ce décalage dans le rendu, lorsque les créations sont projetées sur un mur via le projecteur de diapositives géantes : alors seulement « les couleurs se révèlent et les surprises arrivent », souligne Julien.

«Image par image» et «éclatement du temps»...

Sylvia Fredriksson, jeune cinéaste, accompagnée de Fabrice Guibout, est, elle, venue sillonner les rues de la ville, en août dernier, avec plusieurs habitants. Selon la technique de réalisation « image par image », les artistes en herbe ont ainsi manié tour à tour la caméra, chacun filmant, tout en avançant, un parcours avec une prise de vue en point fixe. Une technique qui provoque « un éclatement du temps » et une « sensation de mouvement », accéléré ou ralenti, rappelle Sylvia. A visionner le 4 décembre prochain le mini-film réalisé et monté lors

de cet atelier, la ville semble en effet basculer dans une dimension temporelle et esthétique complètement décalée. William, 33 ans, résidant du centre ville, compare cette « belle expérience » à un voyage « dans un autre monde » : celui d'un « caméraman en mouvement qui redécouvre les rues de la ville ». Ce dernier a également été marqué par l'apprentissage de cette technique de film qui peut tout à fait se pratiquer « avec un simple appareil photo, en mettant des images bout à bout ». Ces deux mêmes artistes du collectif sont revenus quelques semaines plus tard à Villetaneuse, dans le quartier Saint-Leu, pour proposer un atelier photographique, début octobre. Une nouvelle initiation à la prise de vue avec un appareil réflex argentique, toujours dans cet esprit de développer une forme d'expression et de regard subjective sur l'environnement urbain. Une dizaine de jeunes ont pu alors saisir à travers l'objectif des instants de vie, des atmosphères particulières, des coins a priori anodins du quartier, pour en faire des réalisations artistiques racontant chacune une histoire particulière. D'autant que les jeunes ont pu découvrir dans la foulée le rendu de leurs photos, développées au sein même du local de Saint-Leu (LCR).



artistiques

et le Kolektif Alambik



Durant un atelier «Grande image» mené au cœur de la cité Salvador-Allende en avril dernier.

Yassine, 18 ans, habitant du quartier, a ainsi « découvert les techniques de développement et les opérations chimiques pour fixer l'image ». Selon ce jeune étudiant informatique à l'université de Paris 13, « travailler en argentique, ça donne plus de valeur à chaque photo ». Encore une fois, « les photos racontaient beaucoup de choses », souligne Yassine, « même celles a priori ratées, qui constituaient comme des scénarios imaginaires du quartier ».

Du 8 au 10 novembre, l'acteur et réalisateur Pascal Marquilly, également mem-

bre du collectif, achèvera cette série d'ateliers. Au centre socioculturel, vous pouvez participer à un travail d'intégration de l'ensemble des travaux, en vue de préparer la projection pour le 4 décembre. Il s'agira de valoriser comme il se doit les créations avec un spectacle visuel grandiose, au cœur de l'espace urbain. Ce soir-là, plusieurs immeubles de la cité Paul Langevin seront illuminés et animés des images, peintes, filmées, photographiées par les participants au projet. Un exercice que les artistes du Kolektif Alambik avaient déjà réalisé de façon

plus modeste en septembre dernier, à la cité Saint-Leu. Yassine, avait alors pu assister de sa fenêtre à un spectacle surprenant : voir l'immeuble d'en face de chez lui tout illuminé et bariolé, qui d'un coup, se mettait, « à prendre vie ». ■

Samuel Lehoux

Photo : Erwann Quéré

Rendez-vous le samedi 4 décembre à 20h, rue Paul Langevin.

Infos au service culturel

au 01 49 40 76 04,

www.mairie-villetaneuse.fr

www.kolektifalambik.com/

Des ateliers communaux estampillés Agenda 21



Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ? C'est un plan d'action pour le 21e siècle, une vision pour l'avenir qui vise à remédier aux dégâts auxquels conduit le rapport prédateur de l'homme vis-à-vis de la nature ainsi que des humains, dans le respect des générations futures, en préservant les ressources naturelles et le devenir de la planète. Quel bien-être aujourd'hui et demain dans notre quartier, notre ville, notre agglomération, notre monde ? Un atelier communal sera organisé le samedi 20 novembre à l'Hôtel de Ville.

C'est ce à quoi l'Agenda 21 vous propose de réfléchir ensemble. La démarche conjointe engagée par Plaine commune, Villetaneuse et les autres villes de l'agglomération a été lancée le 8 juillet dernier avec le souci d'inscrire le Développement Durable dans toutes les échelles de décisions et d'interven-

tions. Les villes et Plaine Commune ont décidé d'élaborer conjointement un diagnostic et un plan d'action (avec calendrier) qui permettra de structurer l'action locale : respect de l'environnement, cohésion sociale, bien-être, développement économique responsable... sont parmi les actions que l'Agenda 21 de Plaine Commune et de

Villetaneuse pourraient investiguer. Aussi, un certain nombre de rencontres, portées soit par la Ville, soit par Plaine Commune sont programmées pour les mois à venir. Objectifs de ces rencontres : la perception et les enjeux du territoire vus par les habitants et les acteurs locaux. Il s'agit de recueillir le point de vue des forces vives de

chaque commune, des habitants qui veulent s'impliquer dans le devenir de leur cadre de vie, leurs attentes et besoins prioritaires, pour construire un projet commun. Chaque habitant est invité à prendre part à ces échanges sur sa ville. Ce sont vos propositions, vos attentes, vos ras-le-bol, vos coups de cœur, vos contributions qui feront dès mainte-

nant de l'Agenda 21 un outil vivant et efficace, qui nous ressemble. Venez en parler, déposer votre grain de sel, dire vos colères et vos espoirs. Vous êtes un pilier de cet Agenda 21, pour nous tous tout de suite, et pour vos enfants demain... C'est à vous de jouer ! ■

A suivre sur le blog : terredavenir.plainecommune.fr

Réunions publiques :

Projet EHPAD

Une réunion publique est organisée **mercredi 10 novembre à 18h30** à l'hôtel de ville pour présenter le projet de réalisation d'un Etablissement d'Hébergement Résidentiel pour

Personnes Agées Dépendantes E.P.H.A.D., rue Marcel Sembat. Seront présents les architectes du programme et le responsable du projet d'établissement.

Tout savoir sur le TramY

Jeudi 25 novembre à 18 heures 30 : réunion publique d'information sur les avancées du Tram'Y. Visitez aussi le site www.tram-y.fr

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro (n°78) page 11, il s'agissait des «Jardins ouvriers et familiaux des Joncherolles» et non des jardins ouvriers de Villetaneuse. A noter : les jardins ouvriers de Villetaneuse ont reçu le 1er prix départemental des jardins.

La municipalité et le syndicat des agents communaux signent un protocole de travail

Le vendredi 1er octobre dernier, Carinne Juste, maire, Dominique Sauvage, conseiller municipal en charge du personnel signaient un Protocole d'accord sur l'exercice des droits syndicaux locaux à Villetaneuse, qui définit les règles et

modes de fonctionnement de l'administration communale avec ses partenaires sociaux internes. Il s'agit d'un travail d'échange entre la municipalité et les représentants syndicaux entamé depuis janvier 2010. ■



Élus communistes et républicains

S'il est un sujet qui est de plus en plus sur toutes les lèvres, c'est l'érection progressive et rapide d'une clôture de défense autour de l'université.

Avec le concours du gouvernement qui a su débloquer 1,5 millions d'euros pour une clôture! Quelle efficacité! Que l'université protège ses bâtiments, c'est son choix respectable. Mais c'est une grave erreur d'agir de manière brutale, voire provoquante, qui soustrait de vastes espaces verts à la ville, interdit tout passage lorsque l'université est fermée pour les salariés et les scolaires qui vont prendre les bus dresse une telle barrière face à la ville.. Qui s'installe sur les emprises du futur tramway. Qui viole tous les accords antérieurs et met en cause le concept même de campus universitaire. La bibliothèque universitaire restera-t-elle accessible aux Villetaneusiens étudiants et lycéens? Y aura-t-il des auditeurs libres des cours? Qui pourra accéder à l'enceinte avec l'accord de la police privée aux ordres du Président? Le Maire Carinne Juste, tous les autres acteurs, agissent y compris en saisissant le tribunal administratif. Monsieur le Président, vous ne pouvez pas avoir raison contre tous, y compris les étudiants. Il est encore temps.

Élus socialistes et républicains de Villetaneuse

SEPTEMBRE LE MOIS DES RENTRÉES

La rentrée scolaire a eu lieu avec son lot de problèmes dans les différents niveaux du système scolaire. Ainsi pour plus de la moitié les élèves de seconde commencent l'année sans manuels scolaires ; ce sont évidemment les élèves qui sont pénalisés tant du point de vue pédagogique que financier. Pour ce qui est du premier degré, pierre angulaire de notre système éducatif, les problèmes s'accumulent : 16 000 suppressions de postes en cette rentrée, 42 000 depuis trois ans. A cela s'ajoute la suppression programmée du RASED, le déficit des postes de remplaçants, la remise en cause de l'école maternelle ou encore la disparition de la formation des enseignants.

Pour ce qui est des écoles de Villetaneuse le nombre d'élèves par classe est correcte et même confortable. Toutes les classes ont eu un enseignant dès la rentrée, mais parmi eux, deux en formation. Les enseignants remplaçants sont tous déjà en fonction ce qui nous fait craindre pour les remplacements à venir. En outre, les écoles qui étaient parvenues à mettre en place l'accompagnement éducatif l'année dernière, ont vu le budget alloué au dispositif réduit à moins de la moitié, en effet seuls les élèves des classes CE2 et CM1 pourrons en bénéficier.

Dans ces circonstances, la ville, consciente des besoins des familles et des enfants en renforcement et en appuis pédagogiques, a consenti des efforts pour organiser, mettre en place et prendre en charge les études du soir pour les autres niveaux. Une fois encore, notre commune doit faire les frais des réductions budgétaires de la part l'état nous obligeant à assumer de nouvelles dépenses.

Modem

TEXTE NON PARVENU

Groupe UMP - non-inscrits

Pour financer les retraites, il y a trois voies possibles : Baisser les pensions des retraités, augmenter massivement les prélèvements obligatoires, enfin travailler un peu plus longtemps. L'âge sera donc progressivement augmenté de 4 mois par an, pour atteindre 62 ans en 2018. Il est donc normal que cela suscite des inquiétudes et des mobilisations importantes. Les organisations syndicales sont dans leur rôle lorsqu'elles appellent à des manifestations. Ce qui est inacceptable ce sont les mensonges du Parti Socialiste. Il défend le maintien de l'âge de départ à 60 ans, mais oublie de préciser que ce sera avec une retraite au rabais... Comme l'a indiqué le PS «la liberté de pouvoir partir à 60 ans ne signifie pas de donner une retraite à taux plein » se contentant d'énumérer, une liste d'impôts nouveaux et de recettes de poche sans rapport avec l'ampleur des enjeux financiers.

Travailler plus longtemps, c'est la seule réponse juste et efficace. C'est celle qu'ont choisie tous les autres pays, qu'ils soient gouvernés par la Gauche ou par la Droite.

Engager une réforme c'est aussi ne pas demander à chacun le même effort. En tenant compte de la pénibilité, ce qu'aucun autre pays européen n'a fait jusqu'à présent. C'est aussi maintenir et élargir le dispositif carrières longues créé en 2003 : tous ceux qui ont commencé avant 18 ans et qui ont toutes les années de cotisations requises, pourront continuer à partir à 60 ans.

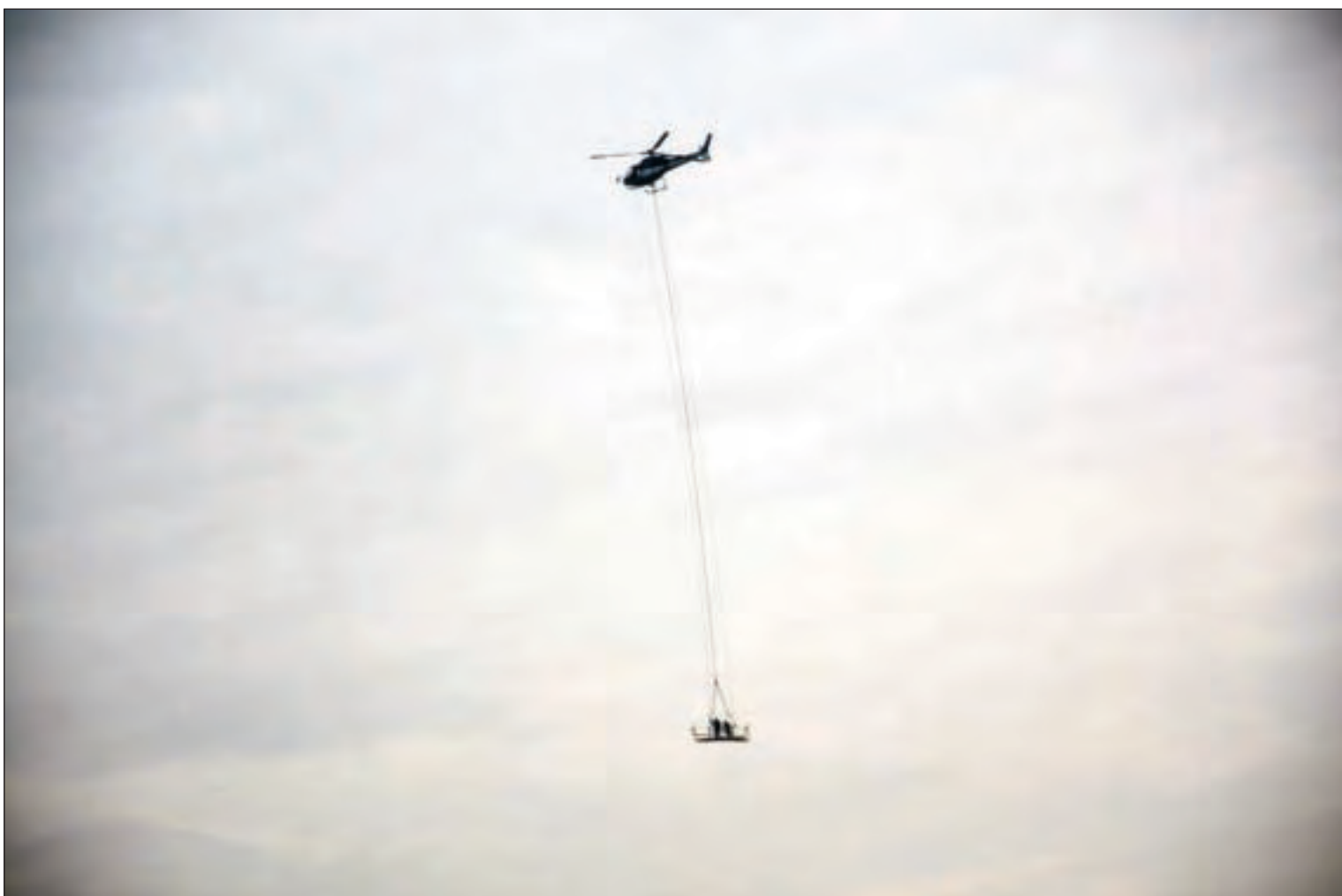
C'est une réforme essentielle. Les Français ont du bon sens et sont conscients de la nécessité de la réforme.



découverte

Des «lignards» dans le ciel de Villetaneuse

Mission à hauts risques, un hélicoptère a survolé Villetaneuse mercredi 29 septembre 2010, pour venir stationner à proximité des pylônes des lignes à haute tension. Sous l'appareil pendait une nacelle avec deux hommes à son bord...



Il s'agissait des « lignards », techniciens du Réseau de transport d'électricité (RTE), venus intervenir sur les câbles à haute tension qui longent le territoire de Villetaneuse et qui font parti du vaste réseau appelé le « couloir de Paris ». L'hélicoptère Ecureuil du STH (service des travaux héliportés), approchait les lignards au contact de la ligne 225 000 volts, pour que les techniciens

puissent apporter des améliorations de matériel, suspendus à près de 40 mètres sous l'appareil. De tels travaux STH sont exceptionnels dans des zones très urbanisées comme Villetaneuse, et le recours à une nacelle héliportée est très ponctuel. La plupart du temps l'équipe lignes accède aux sites de manière conventionnelle, sans hélicoptère et par voie terrestre. L'usage d'un hélicoptère

en revanche est courant pour ces techniciens de RTE. En effet, l'antenne RTE équipe lignes basée à Sarcelles qui gère cette partie du réseau, effectue une fois par an des contrôles visuels héliportés tout le long des 2.700 km de lignes placés sous sa responsabilité sur le territoire du GETNO (groupe exploitation transport Normandie-Paris). ■

David Pichevin
Photo : Erwann Quéré

D'où vient cette électricité et où va-t-elle ?

Les lignes à haute tension de Villetaneuse transportent de l'électricité en provenance du poste de transformation nord parisien du Plessis-Gassot. Celui-ci récupère une partie de l'électricité à 400.000 volts provenant des sites de production disséminés sur tout le territoire pour la ramener à 225.000 volts. Cette électricité est ensuite acheminée au tout nouveau « Poste Seine » basé à Saint-Denis en empruntant les pylônes si familiers dans le paysage villetaneusien. Il existe plusieurs postes similaires tout autour de Paris pour alimenter la région capitale et la portion villetaneusienne en est un maillon.

La nature, vedette du festival Cinébanlieue

Plus de 30 films seront projetés à Villetaneuse, Saint-Denis, Bobigny et Paris lors de la cinquième édition du festival CinéBanlieue parrainée par le cinéaste Tony Gatlif.

Cette année encore, le festival CinéBanlieue organisé par l'association Extra-Muros, met un coup de projecteur salutaire sur les banlieues. Créée en 2005 par Aurélie Cardin, alors étudiante en histoire sociale et culturelle à l'Université Paris 13, la manifestation prend chaque année plus d'ampleur : 35 films – courts et longs métrages de fiction et documentaires – seront projetés au cinéma l'Ecran de Saint-Denis, à l'Université Paris 13 (Forum de l'Université, IUT de Bobigny et IUT de Saint-Denis), et même à Paris (Cinéma Reflet Médicis), du 3 au 16 novembre prochain.

Une programmation riche

La nature est la vedette de cette cinquième édition intitulée Qu'elle était verte ma banlieue, clin d'œil au célèbre film du cinéaste américain John Ford, Qu'elle était verte ma vallée. Pourquoi la nature ? « Parce que banlieue et nature sont loin d'être incompatibles contrairement aux idées reçues. Les canaux, la Seine, les parcs ou les terrains vagues sont une source d'inspiration pour de nombreux cinéastes », explique Aurélie Cardin, directrice et programmatrice de CinéBanlieue. Ce n'est donc pas par hasard si le réalisateur Tony Gatlif est, cette année, le parrain du festival : la projection de

trois de ses films sur les Roms – Les princes, Liberté et Gadjó Dilo – sera en effet l'occasion de rappeler le lien étroit que ce peuple souvent stigmatisé entretient avec la nature. Les roms sont également au centre de Caravan 55, un documentaire projeté à Saint-Denis (6 novembre, 14h 30), qui retrace l'expulsion à Achères (Yvelines) de 30 familles roms.

Au delà d'une riche programmation, CinéBanlieue est l'occasion pour le public de dialoguer avec des réalisateurs et scénaristes de renom, parmi lesquels Tony Gatlif, Abdellatif Kéchiche, Leos Carax ou Isabelle Czajka.

S'évader, dialoguer et apprendre

Fortement ancré à Villetaneuse, le festival invite aussi les Villetaneusiens à découvrir au Café-Expo de l'Université Paris 13, Porte à porte, un beau voyage photographique aux portes de Paris que signent 5 étudiants, membres de l'Atelier de l'Education à l'image.

Incitation à s'évader, dialoguer et apprendre, le festival CinéBanlieue s'annonce comme l'un des rendez-vous culturels importants de l'automne. « Notre ambition, résume Aurélie Cardin, est de faire découvrir des films aussi insolites que les fleurs qui poussent entre deux pavés ». ■ Flore d'Arfeuille



CinéBanlieue à l'Université Paris 13 : c'est gratuit !

• Du 3 octobre
au 16 novembre
Café-Expo, campus Paris
13, exposition «Porte à
Porte».

• 2 novembre à 12h,
IUT de Saint-Denis
«Las Vegas», méditation
de F. Tillon (2009),
«Carcasse»
d'Ismael el Iraki (2009)
«Les fiancés du pont
Macdonald», d'Agnès
Varda (1962)
«H'rash», d'Ismael el Iraki
(2009)

«Sur la tête de Bertha
Boxcar», de A.Terrail et
S.Adel (2010)

• 3 novembre à 12h,
Café-Expo, campus
Paris 13 : «Gran Scala»
de F. Tillon (2009)
«Sur la tête de Bertha
Boxcar», de A.Terrail et
S.Adel (2010)

• 16 novembre à 17h,
Forum du campus
de Paris 13 «Liberté»
de Tony Gatlif (2010),
précédé d'un concert de
«Syntax», rap manouche

Programme complet : <http://cinebanlieue.blogspot.com>

Photographies : Sadjidj Derradji, Erwann Quéré et DR.



Logement social Le logement social présente un avenir inquiétant du fait de la pression croissante pratiquée par l'Etat sur les ressources des organismes HLM et, par voie de conséquence, sur celles des locataires. Madame le Maire, Carinne Juste, et son premier adjoint Jean-Michel Miliez, en charge du logement, avaient invité Stéphane Peu, Président de Plaine Commune Habitat, Robert Boules, représentant la Confédération Nationale du Logement, et les habitants pour en débattre.



La Fac clôturée ! Cet été, le conseil d'administration de l'Université Paris 13 a décidé de réaliser une clôture autour du campus pour le « sécuriser ». Le maire, Carinne Juste, ainsi que Patrick Braouezec, député et président de Plaine Commune se sont publiquement prononcés contre ce projet. **Donnez votre avis sur le site internet de la ville www.mairie-villetaneuse.fr.**



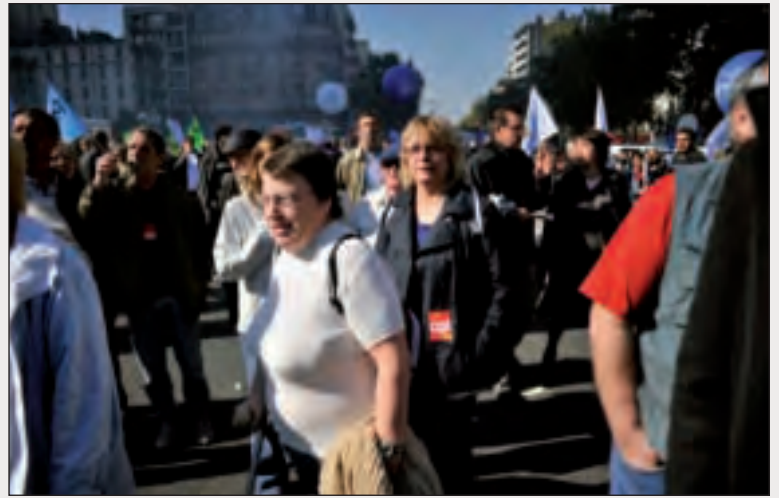
Le nouveau gymnase de l'Université prend forme Les nouvelles dimensions du gymnase de la fac se font jour progressivement. Les travaux, débutés au printemps dernier, ont bien avancé cet été avec l'édification de la nouvelle structure. La livraison de l'ensemble est prévue au printemps 2011.



Les brouettes défilent et les jardins se fêtent ! Cette année, pour donner de l'écho à l'initiative régionale de la «Fête des Jardins», Villetaneuse a mis à l'honneur ses serres communautaires qui étaient ouvertes au public tout un week-end. L'occasion pour les plus jeunes de découvrir comment les jardiniers de Plaine Commune travaillent au quotidien. Le dimanche, les jardins ouvriers et familiaux des Joncherolles qui ont défilé avec leurs brouettes fleuries et garnies de légumes.



La rue Pasteur redessinée La voirie de la rue Pasteur a été totalement refaite et son tracé légèrement modifié à l'aide de petites chicane pour éviter l'accélération des véhicules. Les places de stationnement ont été délimitées, l'éclairage public refait et le réseau d'assainissement restauré.



Mobilisés et motivés Le personnel communal, avec Madame le Maire Carinne Juste, continue de se mobiliser contre la réforme des retraites proposée par le gouvernement, et reste motivé avec les autres centaines de milliers de français depuis la rentrée de septembre.

Rentrée 2010



Apréhensions, curiosité devant l'année qui débute, tristesse de voir les vacances s'éloigner, quelques pleurs des plus petits... C'était la rentrée des classes à Villeteuse jeudi 2 septembre 2010. Et, deux jours après, les services municipaux ont accueilli les familles samedi 4 septembre 2010 à l'hôtel de ville. A cette occasion, les familles ont pu recevoir la pochette de fournitures scolaires, dictionnaire, agenda, trousse... et découvrir également l'ensemble des associations sportives présentes sur la ville.



Ouverture des services municipaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h. Tél. 01 49 40 76 00
Les services état-civil, logement, CCAS, culture, enfance, enseignement-restauration tiennent une permanence le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Médiathèques

La médiathèque Jean-Renaudie (01 48 21 79 99) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 12h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le jeudi.

La médiathèque Max-Pol-Fouchet (01 48 21 38 39) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h, le samedi de 14h à 18h.

Centre nautique

le mardi de 12 h à 13h15 et de 17h à 19h le mercredi de 12h à 18h le jeudi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 19h30 le vendredi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 21h le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h le dimanche de 8h30 à 13h. Tél. 01 48 22 60 30

La Maison de l'Emploi

Informations, orientation, aide dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation, accompagnement des bénéficiaires du RSA : du lundi au jeudi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h. 13 et 15 bis place de l'Hôtel-de-Ville. Tél. : 01 55 83 42 80.

- La Mission

intercommunale pour l'insertion des jeunes accueillent les jeunes de 16 à 25 ans, rue Marie-Madeleine Pichon du lundi au vendredi. Rendez-vous au 01 58 34 90 64.

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, reçoit tous les 1 et 3ème jeudi du mois de 16h à 17h45 sans rendez-vous.
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous (contacter le secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17).
- Patrick Braouezec, député, reçoit le 3^e mercredi du mois sur rendez-vous (téléphoner au secrétariat des élus, au 01 49 40 76 00).
- Michel Fourcade, Conseiller général du canton de Pierrefitte, reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 43 ou au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le premier mardi du mois, de 18 h à 19 h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : tous les jeudis de 14h à 17h.
- Notaire : chaque deuxième lundi du mois sur rendez-vous pris au 01 49 71 35 15
- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Permanences au centre socioculturel

- 1, rue Jean Jaurès.
- Programme Réussite Educative : le jeudi de 17h à 19h
- CAF L'assistante sociale de la CAF reçoit sur rendez-vous le mercredi matin, sur rendez-vous, au 01 48 26 42 97



État civil

Naissances

- Jade Coiffier ■ Kaylia Ouamara ■ Nasri Hamnache ■ Lya Luong-Coulbaly ■ Yamina Mouffok ■ Layana Dergaoui ■ Aymane Mahouhe ■ Deelove Altenor ■ Zoé Mussard ■ Janaya Nlend ■ Selyan Hadjali ■ Maheen Mourhir ■ Amine Megherbi ■ Arthees Gunaseelan ■ Lynda Allache ■ Eva Pardo-Vicente Salgado ■ Chris-Antony Assi ■ Amine Belhimeur ■ Mohamed Kennouche ■ Emilie Dasset-Marlier ■ Silly Gandega ■ Taina Réveillé ■ Issa Monteiro Dos Santos Neves ■ Sofiane Magri ■ Maïssa Niakhaté ■

Mariages

- Ferdinand Diamona avec Irène Kanda, le 21/08 ■ Antoine Bassano avec Fatsiha Zidoune, le 21/08 ■

Décès

- Françoise Guillaume veuve Saint-Phard, le 06/08 ■ Marie Courcier épouse Harhouz, le 30/08 ■ René Joris, le 01/09 ■ André Lemoine, le 07/09 ■ Marcel Despres, le 04/09 ■ Fernando Pereira Ribeiro, le 09/09 ■

• Conseillère en économie sociale et familiale, le jeudi de 9h à 12h.

Antenne Sécurité sociale

L'espace «accueil-proximité» de l'Assurance Maladie (CPAM) situé au 14, rue de l'Hôtel de ville est ouvert le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Commissariat et unité de police de proximité

Pour les appels urgents, composez le 17.
Pour les appels administratifs, les plaintes, les signalements, la police de proximité est ouverte du mardi au jeudi, de

12h30 à 17h30, et le vendredi, de 12h à 20h au 19-21, rue Marie-Madeleine-le-Pichon, tél. : 01 49 71 16 30.
En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le commissariat d'Epina y : 01 49 40 17 00.

Aide aux victimes

Permanence téléphonique gratuite par des avocats pour toute les victimes d'agression, de vol, d'escroquerie, de violence. tél : 01 48 96 20 96
Permanence également ouverte à la Maison de la justice et du droit d'Epina y le lundi de 13 h à 17 h. Rendez-vous au 01 48 23 22 27 ■

Encombrants

La collecte a lieu pour toute la ville le : 4^e mardi du mois au lieu du 2^e et 4^e jeudi du mois. Sont considérés comme encombrant les meubles, chaises, tables, grands cartons... ATTENTION : pas de ramassage les gravats, les pièces automobiles, les appareils électroménagers (ceux-ci doivent être repris par le magasin lorsque ue vous en achetez un neuf).

Santé

Point d'accueil prévention santé (Paps)

Consultations du Paps sur rendez-vous au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville ou par téléphone, au 01 49 40 76 34.

> Planning familial

Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h ■

> Prélèvements

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

URGENCES PHARMACIES

24 octobre 2010

Pharmacie du Marché
59 rue de Paris

à Epina y-sur-Seine

31 octobre 2010

Pharmacie Zarrouk
Ccial Bienvenue à Villetaneuse

1^{er} novembre 2010

Pharmacie Grandmougin et Saiz
48 rue Félix Merlin
à Epina y-sur-Seine

7 novembre 2010

Pharmacie Nguyen
46 avenue Nungesser et Coli
à Pierrefitte-sur-Seine

11 novembre 2010

Grande pharmacie commerciale
42 avenue Paul Vaillant
Couturier à Stains

14 novembre 2010

Pharmacie de l'Hôtel de ville
46 rue Roger Salengro
à Villetaneuse

21 novembre 2010

Pharmacie Benichou
62 route de Saint-Leu
à Villetaneuse

28 novembre 2010

Pharmacie Issoufaly
32 parc du Moulin neuf à Stains

5 décembre 2010

Pharmacie Thullier
65 rue Parmentier
à Pierrefitte-sur-Seine

DENTISTES

Les gardes sont assurées les dimanches et jours fériés par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la Seine-Saint-Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

AMBULANCES

- Numéro vert : 0 800 28 05 28.
- Ambulances AA : 85, rue de Paris à Pierrefitte, tél. : 01 48 27 51 05.
- Ambulances de Saint-Denis : 115, avenue Lénine à Saint-Denis, tél. : 01 48 26 22 22.

Le site internet fête son premier anniversaire !

Voilà maintenant un an que le site internet www.mairie-villetaneuse.fr a vu le jour. Aujourd'hui, vous êtes plus nombreux jour après jour à le consulter mais aussi à le faire vivre. Tour d'horizon...

La création du site internet municipal faisait partie du projet municipal pour le mandat en cours avec la volonté qu'il contribue à la démocratie locale en poursuivant un objectif plus global de « permettre une plus grande participation des habitants à l'élaboration et au suivi des dossiers de vie de leur ville ».

@ Donnez votre opinion sur l'actualité locale et au-delà

- Chaque actualité de la newsletter vous propose de laisser votre opinion sur le sujet abordé dans l'article qui vous intéresse.

- Participez aux forums de discussion : clôture de l'université, ouverture d'un commissariat, avenir des services publics... les débats

sont ouverts sur les dossiers chauds locaux.

- Signez une pétition et soutenez la municipalité dans sa volonté de défendre les droits des Villetaneusiens.

@ Restez connecté(e) avec Villetaneuse

- Contactez le maire et la municipalité par le formulaire de contact. Renseignements, démarches administratives, vos demandes sont prises en compte par le même circuit qu'un courrier papier. (Attention : un mail n'a pas la même valeur légale qu'un courrier papier.)

- Recevez la newsletter « @ suivre », elle paraît tous les 15 jours avec directement dans votre boîte mail l'ensemble des actualités du moment et les rendez-vous à venir.

- A tout moment consultez le site sur votre téléphone mobile via <http://moblie.mairie-villetaneuse.fr> ou <http://m.mairie-villetaneuse.fr>

- Utilisez le PEPS pour échanger des objets ou des services entre voisins.

- Inscrivez-vous au compte Twitter de la ville pour être informé(e) des grands rendez-vous municipaux.

- Rejoignez les amis du compte Facebook « Mairie de Villetaneuse » pour faire partie de la communauté villetaneusienne en ligne.

@ Inscrivez-vous pour devenir acteur de la démocratie locale

Vous pouvez, par exemple, devenir une personne relais des comités de quartier. Vous avez aussi la possibilité de vous

inscrire à l'IPJV (instance participative des jeunes de Villetaneuse), si vous avez entre 18 et 25 ans. Et pourquoi ne pas faire connaître votre association ? inscrivez-vous sur l'annuaire du site et faites vivre votre espace en ligne.

@ Echangez, envoyez, montrez vous :

- Envoyez une carte postale de Villetaneuse à vos amis. Dans la photothèque, chaque photo a un onglet « Envoyer à un(e) ami(e) ».

- Ajoutez vos photos à l'album du site. Montrez votre vision de votre ville.

- Ajoutez une vidéo sur le compte Dailymotion de la ville ou en vous adressant au service communication. ■

Réception des nouveaux habitants Samedi 27 novembre 2010

Nom :

Prénom :

Adresse :

Participera à la réception du samedi 27 novembre 2010

et sera accompagné de (préciser le nombre)

..... enfants

..... adultes

Coupon à découper et à retourner en mairie :

**Service Communication
1, place de l'hôtel de ville
93 430 Villetaneuse**

INSCRIPTION POSSIBLE EN LIGNE SUR WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Accueil des **nouveaux** **habitants**



Commune de
Villetaneuse

samedi 27 novembre 2010

de 9h30 à 12h

à l' Hôtel de Ville de Villetaneuse

Degemer mad

Bissimilla Ma

Bienvenu(e)s

kalos ilthate

Bem-yindo

Bienvenu(e)s

Bine ati venit

Hoan Nghinh **நல்வரவு**

Nal-varravu

Bienvenu(e)s

bienvéni Ahlan Wa Sahlan

amrehva ysswène

Dalal ak diam

اهلا وسهلا

Bienvenid(a)o

Bienvenut els

Bienvenu(e)s

Bienvenut els
Bienvenut els

Inscription possible
sur www.mairie-villetaneuse.fr
Informations au 01 49 40 76 00

BATIMENT

courants forts & courants faibles
 Industriel, tertiaire, pavillons et logements
 Chauffage électrique
 Protections intrusion et incendie
 Réseaux téléphonique et informatique

**ECLAIRAGE PUBLIC
 & SIGNALISATION TRICOLEURE**

Entretien et maintenance
 Travaux neufs
 Illuminations



5, rue Gaspard Monge - Z.I. 93430 Villetaneuse - Tél : 01 49 71 30 80
 Fax : 01 49 71 30 90 - E-mail : directionpaillard@forclum.eiffage.fr

H2M CLEAN & ECOLO

Lavage auto sans eau à domicile

Lavage manuel (lavage, lustrage des parties peintes, en plastique, vitres et jantes)

Un lavage qui respecte l'environnement

Technologie sans eau - écologie et économie



- Consommation d'eau H2M clean et écolo pour 1 lavage : 0 l
- Consommation d'eau lavage haute pression : 150 l
- Consommation d'eau lavage traditionnel à la main : 200 l

**Un lavage pratique et de qualité sur rendez-vous
 A partir de 20 €**



☎ : 06 80 14 41 58 - www.h2mcleanetecolo.fr

Annoncez-vous dans

Villetaneuse
informations

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
 distribué dans toutes les boîtes aux lettres

médias
 & PUBLICITE

Tél : 01 49 46 29 46

mpublicite@groupemedias.com

www.groupemedias.com



R o u g n o n

- Génie Climatique
- Multiservice
- Multitechnique

climatisation
 chauffage
 électricité
 grandes cuisines
 couverture
 plomberie
 ferronnerie
 multitechnique
 multiservice
 travaux
 maintenance
 télésurveillance
 dépannage 24h/24



nos entreprises

- Rougnon
- Ravier Ruffin
- Disdero
- Ecomélec
- EGEIM
- Bergamashi
- Landy-Clim-Froid
- CPCG

Installer et Préserver l'excellence



16 bis, rue Grange-Dame-Rose - Z.I. de Vélizy - B.P. 89 - 78143 Vélizy Cedex

Tél. : 01 34 63 10 00 - Fax : 01 39 46 53 40

E.mail : Contact@rougnon.fr - Site Internet : www.rougnon.fr